

Paris, le 19 janvier 2015

Monsieur Phil Hogan
Commissaire européen chargé
de l'Agriculture et du développement rural
Rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Belgique

Monsieur le Commissaire,

Qu'il me soit d'abord permis de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, qui s'ouvre sous des auspices incertains pour les agriculteurs.

En prenant vos fonctions, vous vous êtes engagé à appliquer la réforme de la PAC, en privilégiant les quatre priorités suivantes :

- assurer que la PAC soit un vecteur de croissance, d'investissement et de nouveaux emplois,
- veiller à l'efficacité de la dépense agricole européenne,
- œuvrer pour que l'agriculture européenne soit plus efficiente tout en réduisant ses émissions de dioxydes de carbone,
- envisager les voies d'une simplification des paiements directs.

Or, l'application de la nouvelle PAC s'inscrit dans un contexte international et économique sous pression et fortement évolutif depuis son adoption en juin 2013.

C'est ainsi que l'agriculture occupe une place de plus en plus stratégique dans les priorités des grandes puissances de la planète (Etats-Unis, Chine, Inde, Brésil, Russie, Canada ...) du fait de la conjonction de plusieurs facteurs : l'accroissement démographique mondial, les crises alimentaires à répétition, mais aussi la mondialisation, les tensions en Europe de l'Est, la nouvelle donne des marchés agricoles avec leur financiarisation et l'amplification du phénomène d'instabilité des marchés.

L'agriculture et la sécurité alimentaire constituent désormais des enjeux géopolitiques majeurs sur la scène internationale, qui ne seront pas sans conséquence sur l'indépendance et le rayonnement de l'Union européenne.

C'est dans cet esprit que notre think- tank Momagri s'est constitué en 2005 pour développer les outils d'analyse et favoriser l'émergence d'idées en cohérence avec l'évolution des marchés agricoles.

Les résultats de nos recherches nous conduisent à vous écrire aujourd'hui car la PAC que vous allez devoir déployer pour les sept années à venir, n'est plus adaptée aux défis qui s'annoncent.

Fait aggravant dans un contexte mondialisé et de libre-échange, notre nouvelle politique agricole ne dispose pas des mécanismes de gestion de risques suffisants pour endiguer les phénomènes destructeurs de l'hypervolatilité des cours. En cause une approche économique qui sous-estime les risques de marché affectant l'agriculture et qui nie l'efficacité de mécanismes stabilisateurs.

C'est ainsi que l'Union européenne est la seule région du monde à fonder l'essentiel de sa politique agricole sur des aides directes découplées et donc déconnectées de la réalité économique.

Pourtant tous les grands pays producteurs ont mis en place des mécanismes de gestion de risque en réponse à l'instabilité des marchés agricoles. Par exemple, le Farm Bill américain compense les risques de perte de revenus dus aux aléas climatiques, mais aussi à l'instabilité des marchés par des mécanismes contra-cycliques couplés à des dispositifs assurantiels.

Autant dire que l'introduction d'une agriculture européenne aussi exposée dans des accords de libre-échange, affaiblit considérablement la position des agriculteurs européens. L'UE importe déjà l'équivalent de la surface agricole utile française (27 millions d'hectares), il est donc temps de réorienter la PAC pour éviter que cette situation ne s'aggrave.

Et notre modèle économique de projection des marchés agricoles indique que l'instabilité des marchés agricoles se renforcera dans les années à venir. C'est pourquoi il devient urgent de provoquer une prise de conscience : la PAC ne peut plus rester une politique à contre-courant des autres grandes politiques agricoles de la planète.

La révision à mi-parcours du cadre financier pluri-annuel européen en 2016-2017 pourrait être une occasion de lancer une réforme de la PAC qui tienne compte des réalités stratégiques, économiques et sociales.

C'est dans cette perspective que Momagri a l'honneur de vous adresser son Livre blanc « Un nouveau cap stratégique pour la PAC », qui propose de redéployer les paiements directs autour d'un dispositif contracyclique :

- stabilisateur des chiffres d'affaires et des revenus des agriculteurs,
- à un coût budgétaire inférieur à l'enveloppe des perspectives pluri-annuelles,
- et dans le respect des principes promus par l'OMC et auquel l'UE a adhéré au-delà de ses engagements réglementaires.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre Livre blanc et à nos propositions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma haute considération.

Pierre PAGESSE
Président de Momagri